

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie La Cartine Daycare Inc.	Numéro de permis 2012241	Date d'inspection Le 10 novembre 2022	
Nom de l'établissement Garderie La Cartine Daycare 2		Numéro de téléphone (506) 384-2278	
Adresse 1766 rue Amirault Dieppe NB E1A 7K2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Kyleigh Roy		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	07 oct. 2022	10 nov. 2022
Commentaires : L'équipement fixe est entouré d'une surface protectrice d'une profondeur appropriée tel que prescrit dans le manuel du fabricant. La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			

original signé par
Kyleigh Roy

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 10 novembre 2022

Date

original signé par
Josianne St-Laurent

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 novembre 2022

Date